



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, Tristan Roberti, Hang Nguyen, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 17.12.18

#Objet : Régie Foncière - Mise à disposition de trois douzièmes provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2019 .#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'Arrêté du Régent du 18 juin 1946 relatif à la gestion financière des Régies communales;

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 novembre 2003 relatif à la gestion financière des régies communales;

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Considérant que le projet de budget 2019 ne pourra pas être soumis au Conseil communal avant le 31 décembre 2018;

DECIDE:

D'autoriser, sous réserve d'approbation par l'Autorité de Tutelle, la disposition de trois douzièmes provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2019;

Les engagements et paiements ne pourront dépasser pour le mois écoulé ou commencé, le douzième de l'allocation correspondante et portée pour le même objet en 2018.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 décembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Benoît Thielemans